

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 04/04/2011

Réception par le Prefet : 04/04/2011

Publication : 07/04/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-1-1-7

Séance du jeudi 31 mars 2011

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide, à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret les membres de la Commission consultative des services publics locaux du Département du Haut Rhin,
- fixe à six (6) le nombre de conseillers généraux, autres que le Président de droit, qui siégeront au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin,
- élit, pour siéger en tant que représentants du Conseil Général du Haut-Rhin au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin, en respect du principe de la représentation proportionnelle, les six (6) Conseillers Généraux suivants :
 - M. Jean-Paul DIRINGER
 - M. Bernard NOTTER
 - M. Christian CHATON
 - M. Lucien MULLER
 - M. Michel HABIB
 - M. Frédéric HILBERT

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions